



HAL
open science

Récolte de bois en France en 2003 : quand la reprise n'est pas au rendez-vous.

Bruno Cinotti

► **To cite this version:**

Bruno Cinotti. Récolte de bois en France en 2003 : quand la reprise n'est pas au rendez-vous.. Revue forestière française, 2005, 57 (4), pp.363-376. 10.4267/2042/5057 . hal-03449436

HAL Id: hal-03449436

<https://hal.science/hal-03449436>

Submitted on 25 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉCOLTE DE BOIS EN FRANCE EN 2003 : QUAND LA REPRISE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS

BRUNO CINOTTI

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Les statistiques françaises de récolte ne permettent pas de calculer de façon simple les volumes récoltés hors des forêts gérées par l'Office national des Forêts (ONF). Les données de l'ONF sont celles des volumes de bois vendus dont une part importante restera sur coupe en attente d'un débouché ; l'enquête annuelle de branche "exploitation forestière", dont il faut rappeler le caractère déclaratif, porte sur les volumes effectivement exploités et débardés durant l'année.

En revanche, les statistiques douanières ont enfin rétabli la distinction entre grumes et trituration qui existait avant 1992, pour les conifères, Chênes et Hêtres. Les Peupliers et les autres feuillus tempérés ne bénéficient pas de cette distinction.

Pour les conifères, cela nous permet d'observer, sur le tableau I (ci-dessous), que les exportations de 1,27 million de tonnes en 2003 (contre 580 000 tonnes en 1999, 1,7 million de tonnes en 2000, 2,0 millions de tonnes en 2001 et 1,4 en 2002) étaient pour 0,49 million de tonnes des

TABLEAU I Commerce extérieur des bois bruts de conifères
(en millier de tonnes)

| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|---------------------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Exportations | | | | | |
| Grumes | | | | 400 658 | 489 539 |
| Bois de trituration | | | | 964 158 | 783 783 |
| Total | 579 374 | 1 716 120 | 1 976 569 | 1 364 816 | 1 273 322 |
| Importations | | | | | |
| Grumes | | | | 233 432 | 303 060 |
| Bois de trituration | | | | 291 664 | 363 756 |
| Total | 330 014 | 392 508 | 482 225 | 525 095 | 666 816 |
| Solde | | | | | |
| Grumes | | | | 167 226 | 186 479 |
| Bois de trituration | | | | 672 494 | 420 027 |
| Total | 449 360 | 1 324 612 | 1 494 344 | 839 720 | 606 506 |

Source : AGRESTE Conjoncture – Commerce extérieur Bois et dérivés

grumes et pour 0,78 million de tonnes des bois de trituration. Comme nous l'avons déjà fait observer, l'afflux de bois provoqué par la tempête n'a pas enrayé la dégradation de notre déficit : nous avons fortement augmenté nos exportations de bois bruts en 2000, et nous restons exportateurs nets depuis.

LA RÉCOLTE RECULE FORTEMENT

Après deux années exceptionnelles 2000 et 2001, et un retour en 2002 à un niveau proche de celui d'avant tempête, la branche "exploitation forestière" n'a exploité que 32,8 millions de m³ de bois en 2003. Le recul est plus fort pour les grumes (- 15 % à 19,8 millions de m³) que pour les bois d'industrie (10,7 millions de m³ soit - 4 %, dont 10,2 de bois de trituration). Le fait le plus marquant est la confirmation du décrochage des grumes de feuillus (- 28 % par comparaison à 1999) alors que celles de résineux stagnent (- 0,9 %).

La part commercialisée de la récolte de bois de feu rechte (- 17 % par rapport à 1999) à 2,3 millions de m³.

Récolte de grumes : les résineux reculent plus que les feuillus qui poursuivent leur chute

La plupart des résineux reculent pour la deuxième année consécutive, ce qui les laisse ou les ramène au-dessous de leurs niveaux de 1999, ce que montrent les données qui suivent : Sapin-Épicéa (- 1,9 %), Mélèze (- 2 %), Pin maritime à sciages (- 4,5 %), Pin maritime à placages (- 16 %), Pin sylvestre et autres résineux (- 20 %). Seul le Douglas, malgré une baisse de 11 % de 2002 à 2003, demeure en progression de 72 % par rapport à 1999.

En feuillus, la plupart des qualités supérieures progressent fortement entre 2002 et 2003, mais, si l'on met à part le Chêne dont la catégorie supérieure a été élargie aux bois à merrains, ce qui empêche la comparaison, ces hausses ne compensent pas les baisses observées depuis 1999 : Hêtre à déroulage - 32 %, Merisier et fruitiers à placages - 6,6 %, Noyer - 13 %, Frêne et Érable à placages - 13 %. Le Frêne à sciages se redresse de 4,4 % mais reste à - 27 % par rapport à 1999. Toutes les autres sortes de feuillus reculent, pour la troisième, voire la quatrième année consécutive, ce qui porte les baisses cumulées depuis 1999 à - 44 % pour le Hêtre et les autres feuillus, - 36 % pour le Peuplier, - 24 % pour le Merisier de sciage, - 17 % pour le Châtaignier, - 13 % pour le Chêne. Ces tendances indiquent une saturation des marchés confirmée par le fort recul des prix et par l'examen des résultats du commerce extérieur : les importations de bois ou de sciages de feuillus tempérés sont en recul continu depuis trois ou quatre ans.

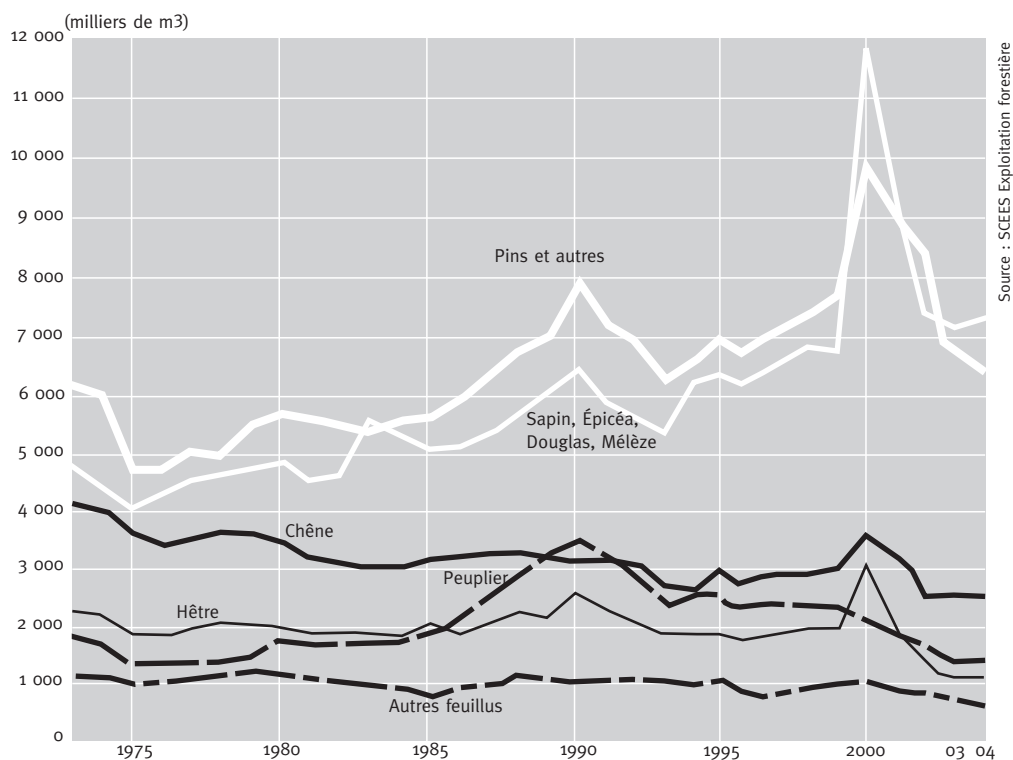
La figure 1 (p. 365), comme celles qui suivent, comportent les données provisoires de récolte 2004. Elle montre que la récolte de 2003 est en recul par rapport au record de 2000 mais qu'elle ne repasse pas sous son niveau de 1999 pour les résineux tandis que les feuillus sont tous en recul.

Depuis 1999, l'évolution des volumes récoltés (- 28 % en feuillus, - 0,9 % en résineux) ne correspond pas parfaitement aux évolutions des volumes sciés (- 20 % en feuillus, - 4,3 % en résineux).

Pour les feuillus, le fait que la production de sciages feuillus a reculé moins que la récolte de grumes feuillues aurait pu s'expliquer par un phénomène de déstockage (au cas où des bois récoltés précédemment auraient été sciés) ; ces chiffres signifieraient qu'un tiers de la baisse de la récolte feuillue est imputable à une faible activité de la filière tandis que deux tiers résulteraient du déstockage. Nous avons vu (Cinotti, 2004) que le déstockage de feuillus était terminé en 2002.

FIGURE 1

RÉCOLTE DE BOIS D'ŒUVRE FEUILLU ET RÉSINEUX



Un autre élément d'explication porte sur le rendement matière : ce dernier aurait été moins bon sur les bois sciés après tempête et un retour au bois frais s'accompagnerait de meilleurs rendements et donc d'une production de sciages meilleure pour la même quantité de grumes ; d'où un certain différentiel entre évolution des quantités récoltées et sciées. En réalité, seule l'année 2000 présente des ratios volume scié / volume récolté et (volume plaquettes + volume chutes + volume sciés) / volume récolté sensiblement différents des autres années.

Un troisième élément d'explication pourrait être le commerce extérieur des bois bruts. Ce n'est pas le cas : les variations des importations de bois bruts entre 1999 et 2003 (- 70 000 tonnes en exportations de feuillus, 140 000 tonnes en importations de feuillus) ne sont pas significatives au regard des volumes récoltés.

En ce qui concerne les résineux, on ne voit en revanche pas l'effet d'un déstockage probable.

Les bois de trituration reculent moins que les grumes

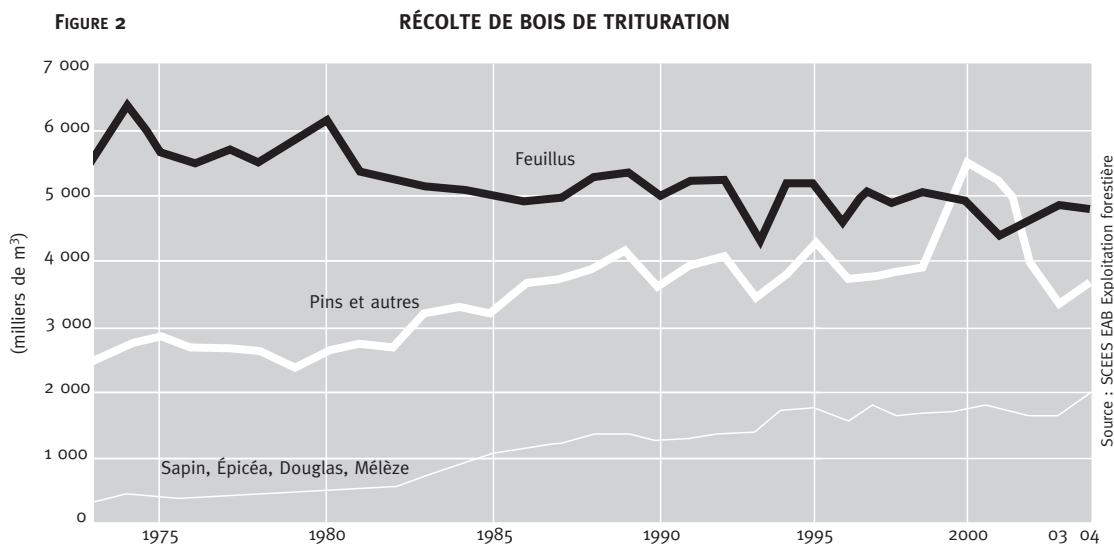
Les bois de trituration ne diminuent "que" de 4,4 %. Les feuillus durs progressent (+ 7,5 %) sans retrouver leur niveau de 1999 (- 6,6 %), les feuillus tendres stagnent (+ 0,8 %) ; les résineux, comme toujours très sensibles à la conjoncture économique, reculent (- 12 %) pour se situer sous leur niveau de 1999 (- 3,1 %).

Cette évolution des volumes récoltés correspond assez bien, pour les feuillus, à celle des réceptions dans les usines de pâtes et panneaux comme le montre le tableau II (ci-dessous).

TABLEAU II Structure 2003 et évolution 2003/2002 de la récolte et de l'utilisation des bois de trituration

| Bois de trituration | Récolte 2003 (1 000 m ³) | Évolution 2003/2002 (%) | Réception en usine de pâte (1 000 t brutes sur écorce) | Réception en usine de panneaux (1 000 t brutes sur écorce) | Évolution 2003/2002 (%) |
|---------------------|--------------------------------------|-------------------------|--|--|-------------------------|
| Résineux | 5 338 | - 12 | 4 966 | 4 770 | + 9,7 |
| Feuillus | 4 902 | + 5 | 3 488 | 1 362 | + 2,9 |

Source : memento AFOCEL 2003



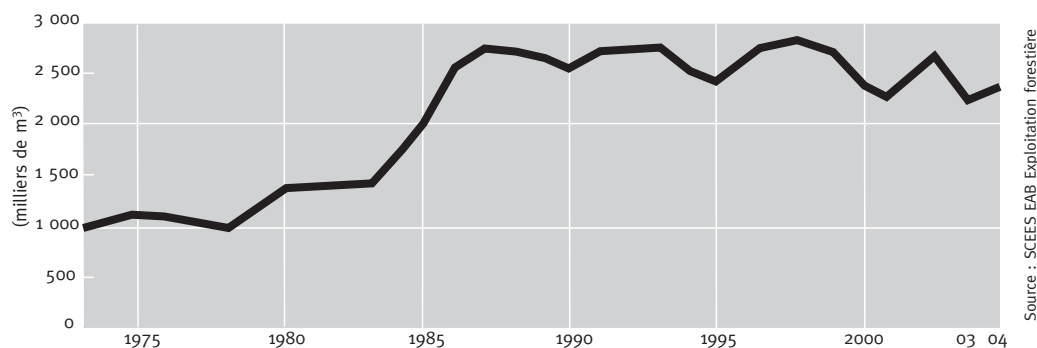
Côté commerce extérieur des produits dérivés du bois, après une forte dégradation en 2000, le solde “Pâtes de bois et vieux papiers”, tout en restant négatif, poursuit en 2003 son amélioration (+ 12 % par rapport à celui de 2002). Les importations baissent de - 10 %, les exportations de - 5 %.

Le bois de feu déclaré commercialisé à son plus bas niveau depuis 1985

La récolte de bois de feu déclarée à l'enquête annuelle de la branche exploitation forestière (EAB EF) par les exploitants forestiers recule de plus de 370 000 m³ à 2,29 millions de m³ (- 15 %). Ce recul n'est pas un simple transfert sur les bois de trituration feuillus qui ne progressent que de 240 000 m³. Les résultats provisoires 2004 ne montrent qu'une légère progression qui permet d'exclure que ce recul soit un effet d'un stockage. Cette progression n'est pas non plus à la hauteur de la politique de relance du bois énergie.

Il faut toutefois rappeler que la plus grosse partie de la récolte de bois de feu est effectuée par des non-professionnels, et auto-consommée ou commercialisée dans des circuits courts (entre voisins, en échange de prestations de services...). Cette part de la récolte qui échappe à l'appareil statistique français est estimée à 26,5 millions de m³ (Tabourel et Niedzwiedz, 2004). L'évolution de la partie émergée de l'iceberg "bois de feu" ne préjugant en rien de l'évolution du reste, il est impossible de connaître l'évolution de la récolte totale de bois de feu.

FIGURE 3 RÉCOLTE DÉCLARÉE COMMERCIALISÉE DE BOIS DE FEU



LA VALEUR TOTALE DES BOIS RÉCOLTÉS EN 2003 ATTEINT 1,427 MILLIARD D'EUROS

Les "valeurs unitaires nationales hors taxe des bois à bord de route" que nous présentons chaque année dans cette rubrique sont issues de l'enquête régionale sur la valeur finale des bois à bord de route menée par les Services régionaux de la Forêt et du Bois des Directions régionales de l'Agriculture et de la Forêt (Cinotti, 1994).

De 1987 à 1999, la valeur totale à bord de route des produits de l'exploitation forestière (hors bois de feu "non commercialisé") a oscillé entre 1,5 et 1,75 milliard d'euros à l'exception d'un recul à 1,42 en 1993. La valeur de la récolte 2003 (1,427 milliard d'euros) est proche de cette fourchette. Ce résultat est cohérent avec celui du chiffre d'affaires de la branche exploitation forestière (entreprises de toutes tailles) qui a varié de 1,675 à 1,388 milliard d'euros entre 2000 et 2002 (AGRESTE Graph'Agri 2005).

C'est, en revanche, la valeur unitaire moyenne en 2002 (40,3 €/m³) qui demeure, comme de 2000 à 2002, inférieure à la fourchette des valeurs observées de 1987 à 1999 et qui allaient de 43,9 à 46,3 €/m³.

Le bois d'œuvre représente 80 % du "chiffre d'affaires" commercialisé total

Dans la partie déclarée de la récolte forestière, le bois d'œuvre représente la plus grosse part du chiffre d'affaires total (80 %), les bois de trituration venant ensuite (14 %). Les autres bois d'industrie comptent pour très peu dans cet ensemble (1 %). En 1973, les parts respectives des bois d'œuvre et des bois de trituration dans la valeur totale de la récolte étaient de 86 et 11 %.

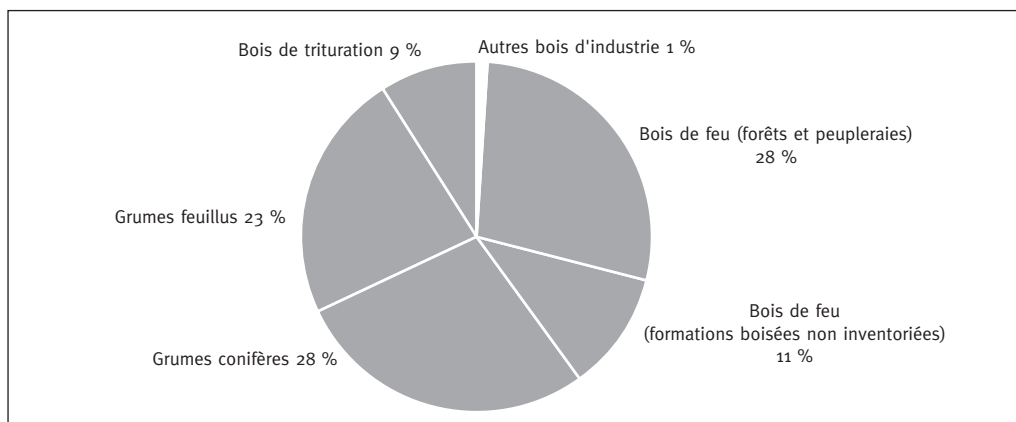
Rappelons que cette contribution des différentes catégories de produits à la valeur totale de la récolte à bord de route n'est pas un bon indicateur du revenu net de la gestion forestière. Ce revenu dépend surtout des coûts sylvicoles (boisement, reboisement ou régénération, entretiens divers jusqu'à la première récolte marchande, frais de garderie, etc.).

Valeur de la récolte totale de bois : 2,28 milliards d'euros HT

En prenant en compte d'une part la valeur de la totalité du bois de feu récolté en forêt (au prix⁽¹⁾ de 22,62 € HT le stère à bord de route), soit 616 millions d'euros, et, d'autre part, la valeur de la récolte de bois de feu hors forêt, récolte qui pour les grumes est prise en compte par l'enquête de branche, soit 238 millions d'euros, la valeur totale de la récolte de bois en France se monte à 2,28 milliards d'euros HT. Les poids respectifs des différentes catégories de bois ronds se répartissent comme le montre la figure 4 (ci-dessous). Au terme de ce calcul, le bois de feu total prend, en valeur, un poids supérieur aux grumes de feuillus ou aux grumes de résineux ; et le bois d'œuvre ne contribue que pour 51 % à la valeur de la récolte.

À titre de comparaison, signalons que le revenu cadastral des forêts en 2000 se montait à 735 millions de francs soit 112 millions d'euros.

FIGURE 4 VALEUR À BORD DE ROUTE DE LA RÉCOLTE 2003



Volumes récoltés et prix des bois

Pour éclairer la politique d'augmentation de la récolte décidée par le Gouvernement, il serait intéressant de pouvoir analyser finement le rapport entre les volumes mis en marché et le prix des bois pour déterminer l'élasticité des prix. Il conviendrait notamment de vérifier que l'objectif de maintien à l'équilibre des comptes de l'Office national des Forêts par une augmentation des volumes mis en marché dans les forêts domaniales, visant à développer le chiffre d'affaires, est compatible avec les objectifs des autres propriétaires forestiers.

En effet, dans une économie de marché non régulé, une politique d'augmentation de l'offre a pour conséquence, toutes choses égales par ailleurs, une diminution des prix. Le marché français du bois peut être considéré comme peu régulé à la fois en raison de la dispersion de l'offre et d'une large ouverture sur le marché international (absence de "barrières douanières").

(1) Donnée provisoire résultant de l'enquête annuelle de 2003 sur la valeur unitaire des bois à bord de route.

Une politique de développement de la récolte devrait donc avoir comme conséquence une baisse des prix des bois. Une telle baisse peut-elle être observée ? En première approche, c'est difficile à dire car les résultats des ventes de bois des forêts publiques en 2003 (ONF, 2004) font apparaître un phénomène curieux ; les volumes vendus et les recettes bois des forêts domaniales augmentent parallèlement de 30 % ; les volumes de bois vendus et les recettes bois dans les forêts de collectivités progressent respectivement de 3,5 % et 7,2 % ; dans le même temps, le prix moyen (ventes d'automne, toutes forêts publiques, toutes essences et toutes catégories confondues) a enregistré une baisse de 8,2 % (cf. tableau IV, ci-dessous).

TABLEAU III **Évolution des volumes vendus par l'ONF, des recettes et des prix moyens (toutes ventes)**

| Années | 2002 | 2003 | Progression 2003/2002 (%) |
|---|-------------|-------------|---------------------------|
| Volumes mobilisés forêts publiques (en millions de m ³) | 12,1 | 13,8 | + 14 |
| Recettes toutes forêts publiques (en millions d'euros) | 305 | 353 | + 16 |
| Prix moyen toutes forêts publiques (en euros) | 25,2 | 25,6 | + 1,5 |
| Volumes forêts domaniales (en millions de m ³) | 5,092 | 6,48 | + 27 |
| Recettes forêts domaniales (en millions d'euros) | 132 | 171,3 | + 30 |
| Prix moyen forêts domaniales (en euros) | 25,9 | 26,4 | + 2,0 |
| Volumes autres forêts publiques (en millions de m ³) | 7,056 | 7,306 | + 3,5 |
| Recettes autres forêts publiques (en millions d'euros) | 174,64 | 187,29 | + 7,2 |
| Prix moyen autres forêts publiques (en euros) | 24,8 | 25,6 | + 3,6 |

Source : ONF, 2004.

TABLEAU IV **Évolution des volumes vendus par l'ONF (ventes d'automne, toutes forêts publiques)**

| Essence | Volume vendu en 2002 (1 000 m ³) | Volume vendu en 2003 (1 000 m ³) | Progression 2003/2002 du volume vendu (%) | Prix moyen aux ventes d'automne 2003 (€) | Évolution 2003/2002 du prix moyen (%) |
|--|--|--|---|--|---------------------------------------|
| Chêne | 1 479 | 1 983 | + 34 | 69,0 | - 6,8 |
| Hêtre | 1 317 | 1 597 | + 21 | 34,7 | - 16,5 |
| Sapin Épicéa | 3 035 | 3 321 | + 9,4 | 30,0 (Sapin) 29,1 (Épicéa) | - 8,8 (Sapin) + 2,2 (Épicéa) |
| Pin sylvestre | 522 | 606 | + 16 | 18,2 | - 14,8 |
| Pin maritime | 710 | 680 | - 4,2 | 21,4 | - 18,7 |
| Toutes essences et toutes catégories | | | | 32,2 | - 8,2 |

Source : ONF, 2004.

Nous avons du mal à comprendre comment une baisse du prix moyen, et de la plupart des prix unitaires par essences et catégories de diamètre, lors des ventes d'automne, peut expliquer une progression de 1,5 % du prix moyen de l'ensemble des ventes. Cette contradiction aurait pu s'expliquer par la variation de la part vendue lors des grandes ventes d'automne (24 % en 2002, 33 % en 2003). Mais, comme le prix moyen aux ventes d'automne est nettement supérieur au prix moyen des bois, et que la part des ventes d'automne a augmenté, il faudrait pour expliquer cette contradiction que le prix moyen des bois vendus hors des grandes ventes ait progressé fortement entre 2002 et 2003, pour compenser à la fois la baisse du prix moyen aux grandes ventes et l'augmentation de la part de celles-ci dans le volume total vendu.

En réalité, ce tableau offre une autre explication : l'évolution du prix moyen des ventes ne résulte pas d'une « *augmentation du volume vendu [portant] sur des bois de qualité courante à prix moindre* » (ONF, 2004), mais plus vraisemblablement d'une plus forte augmentation des ventes des catégories feuillues, dont les prix moyens sont les plus élevés.

Si l'on élimine ce biais, rien ne permet plus d'écarter l'hypothèse que les marchés français du bois sont saturés et que l'offre supplémentaire s'est faite au détriment du prix moyen. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que des signes de saturation des marchés des feuillus sont sensibles depuis plusieurs années.

Volumes vendus et parts de marché

Même s'il est hasardeux de comparer des séries qui n'ont pas exactement le même objet, on peut observer une stabilité du rapport entre la récolte totale en forêt publique et la récolte totale commercialisée de bois évaluée par l'enquête annuelle de branche, aux alentours de 35 %, puis, du fait, notamment, d'une forte progression des volumes récoltés tant à l'ONF qu'en forêt privée, vers 39 % en 1999.

La tempête a modifié temporairement ce rapport qui est monté à 43 % en 2000, pour retomber à 38 % en 2001 et à 34 % en 2002.

TABLEAU V **Parts de la récolte en forêts publique et privée**

| Année | 1970 | 1980 | 1989 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Récolte totale (millions de m ³) ⁽¹⁾ | 30,8 | 30,3 | 36,9 | 36 | 45,8 | 39,8 | 35,5 | 32,8 | 32,9 |
| Volumes mobilisés en forêts publiques (millions de m ³) ⁽²⁾ | 10,8 | 10,5 | 13,5 | 13,9 | 19,6 | 15,2 | 12,1 | 13,8 | 14,2 |
| Rapport (%) | 35 | 35 | 37 | 39 | 43 | 38 | 34 | 42 | 43 |
| Volumes mobilisés en forêt privée (évalués, grosso modo, par différence) (millions de m ³) | 20 | 19,8 | 23,4 | 23,9 | 26,2 | 24,6 | 23,4 | 19 | 18,6 |

(1) Source : SCEES (EAB EFS)

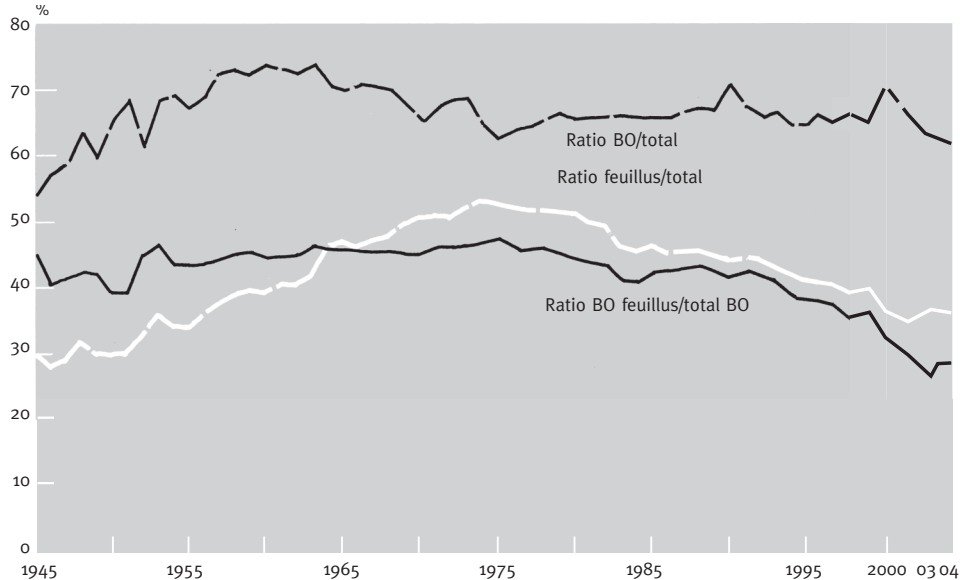
(2) Source : ONF, 2004.

En 2003 et 2004, l'effort de récolte en forêt publique a repris et dépassé le niveau d'avant tempête ; il a chuté en forêt privée. Le développement de la mise en marché de bois des forêts publiques contribuerait-il, en aggravant la saturation des marchés, à réduire la contribution de la forêt privée à la récolte ? En tout cas, une politique d'augmentation de la récolte qui ne serait conduite qu'en forêt publique ne réglerait en rien l'inquiétante surcapitalisation de la forêt française.

Si, en outre, le prix moyen du bois continuait à baisser, ne pourrait-on pas craindre que la forêt privée pâtisse, par une réduction de ses recettes, de l'amélioration de l'approvisionnement des industriels du bois et de l'augmentation du chiffre d'affaires de l'ONF et des communes, objectifs visés par cette politique de développement de la récolte ?

ÉLÉMENTS DE TENDANCE SUR CINQUANTE ANS

FIGURE 5 ÉVOLUTION DE LA PART DES BOIS D'ŒUVRE (BO) ET DES FEUILLUS DANS LA RÉCOLTE (HORS BOIS DE FEU)



L'évolution des ratios concernant les feuillus est, malgré le léger redressement de 2003, préoccupante. Les perturbations des marchés et leurs répercussions sur la récolte pouvaient être considérées en 2000 et 2001 comme des turbulences conjoncturelles. Maintenant que les marchés semblent avoir absorbé l'essentiel des bois sinistrés, et alors que les stocks restant en 2003 sont composés à 90 % de bois résineux (Costa et Ibanez, *in* : Cinotti, 2004), la faiblesse de la récolte de grumes feuillues ne peut s'expliquer, de façon conjoncturelle, par un cycle de stockage / déstockage. **La persistance de la faiblesse de la récolte de bois feuillus, notamment de bois d'œuvre, nous paraît, au contraire, devoir être lue comme le signe d'une crise structurelle.** De plus, ce serait une erreur de croire que cette crise ne concerne que le Hêtre ; si cette essence est celle qui connaît le plus fort recul, celui-ci (800 000 m³) ne représente qu'un gros quart du recul total des feuillus (2,230 millions de m³) qui n'épargne aucune essence.

La seule explication que nous jugions plausible est celle d'une saturation des marchés des bois feuillus, comme nous l'avons déjà suggéré plus haut.

Pour l'année 2003, le déficit du commerce extérieur des bois et dérivés se stabilise à - 3,2 milliards d'euros contre - 3,3 en 2002. Les exportations comme les importations se contractent de 2 %. Cette stabilisation dissimule des contrastes entre les secteurs consommateurs de petits bois de faible valeur, secteurs en expansion (papier, panneaux) et d'autres qui se fragilisent (lames pour parquets, ouvrages de menuiserie, sciages, tous secteurs utilisateurs de grumes).

La production de sciages feuillus continue à diminuer

En 2003, les scieries françaises ont produit 9,8 millions de m³ de sciages, soit une baisse de 2,7 % par rapport à 2002 et de 4,3 % par rapport à 1999. Entre 1999 et 2003, comme pour les grumes, les feuillus baissent (- 20 %) tandis que les résineux progressent (+ 2,5 %).

TABLEAU VI Production française de sciages (en 1 000 m³ sciés)

| Année | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Total feuillus..... | 2 514 | 2 475 | 2 497 | 2 354 | 2 117 | 1 953 |
| dont Hêtre..... | 685 | 681 | 721 | 623 | 556 | 487 |
| Total conifères..... | 7 197 | 7 257 | 7 568 | 7 714 | 7 486 | 7 440 |
| dont Sapin-Épicéa..... | 3 576 | 3 511 | 3 784 | 3 889 | 3 720 | 3 873 |
| Pin maritime..... | 2 181 | 2 225 | 2 258 | 2 143 | 1 931 | 1 824 |

Source : AGRESTE – Enquêtes annuelles de la branche scierie

Le tableau VI (ci-dessus) montre que les scieries françaises n'ont pas su utiliser l'afflux de bois provoqué par les tempêtes pour développer leur production. Au contraire, la production de sciages feuillus diminue année après année ; son niveau actuel est le plus faible depuis 1953 et est en recul de 42 % par rapport à son maximum historique de 1973!

En conifères, la France, exportatrice nette de grumes, est aussi et surtout importatrice nette de sciages comme le montre le tableau VII (ci-dessous). Pour les scieries résineuses, le déficit de notre commerce extérieur continue à se creuser ; cela démontre que, malgré le développement de leur production, elles n'ont pas su reconquérir une partie du marché intérieur français, qui est largement dépendant des importations. De plus, il faut noter que notre déficit en résineux est donc d'abord un déficit de valeur ajoutée et non un déficit de ressource.

TABLEAU VII Commerce extérieur français de sciages résineux (en 1 000 m³ sciés)

| Année | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Importations..... | 2 144 | 2 446 | 2 681 | 2 665 | 2 762 | 2 935 | 3 178 |
| Exportations..... | 511 | 529 | 724 | 737 | 821 | 858 | 856 |
| Solde..... | - 1 633 | - 1 917 | - 1 957 | - 1 928 | - 1 941 | - 2 077 | - 2 322 |

Source : AGRESTE Conjoncture – Commerce extérieur Bois et dérivés

CONCLUSIONS

Après les tempêtes de 1999, on aurait pu s'attendre à une forte augmentation de la récolte, puis à une récolte inférieure à la normale du fait du déstockage, avant un retour à la normale. Dans ce schéma, l'année 2002 aurait été intermédiaire entre la période de forte exploitation et un creux lié au déstockage observable en 2003.

Nous avons montré l'an passé (Cinotti, 2004) que le stockage n'a pas été d'une grande ampleur, ce qui explique que peu de catégories de bois présentent un phénomène de creux. Les données

provisoires de la récolte 2004 confirment que les effets dépressifs de la tempête sur le marché des bois se sont bien achevés en 2002.

Les propriétaires forestiers, publics ou privés, qui voudraient rester des producteurs de bois peuvent être inquiets. Le marché français des bois est caractérisé par un net déséquilibre entre l'offre surabondante de certaines sortes de bois (feuillus, notamment de qualité secondaire), une demande industrielle sélective et bridée par ses défauts structurels, et la mondialisation ancienne des marchés des bois et de leurs dérivés.

Toutefois, un pessimisme excessif n'est pas de mise. Ceux des producteurs qui parviendront à délaisser les productions non rentables ou peu rémunérées, à maîtriser l'évolution de leurs coûts de sylviculture, d'exploitation forestière et de mise en marché, et à améliorer leur productivité, peuvent espérer demeurer compétitifs. Les producteurs qui feront ces choix devraient être encouragés ou, à tout le moins, ne pas être pénalisés. Il serait en effet regrettable que des politiques publiques incohérentes viennent augmenter encore l'offre de bois ou entraver les efforts de ces producteurs pour demeurer compétitifs. Il faudrait au contraire, pour contrer la tendance à la délocalisation de la valeur ajoutée et de l'emploi, s'attacher à favoriser les seules productions qui s'inscrivent dans un schéma de développement industriel local et de valorisation avant exportation. Les autres productions pourront toujours trouver leur raison d'être sur le marché mondial, sans qu'il soit besoin de dépenser l'argent du contribuable pour accumuler une ressource forestière qui serait récoltée puis exportée sans valeur ajoutée.

Par ailleurs, le raffermissement du prix de l'énergie observé en 2004, pourrait, s'il se prolonge, finir par profiter au producteur forestier en lui apportant des recettes supplémentaires.

Bruno CINOTTI
DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT ALSACE BAS-RHIN
2 rue des Mineurs – BP 1003/F
F-67070 STRASBOURG CEDEX
(bruno.cinotti@agriculture.gouv.fr)

BIBLIOGRAPHIE

- L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires, 2005. — AGRESTE, Graph'Agri. — 169 p.
- CINOTTI (B.). — Production et consommation de bois et produits dérivés - La France a-t-elle trop de forêts et pas assez de bois ? — *Comptes-rendus des Séances de l'Académie d'Agriculture* – séance du 8 juin 2005.
- CINOTTI (B.). — Production et récolte de bois en France : proposition de balance nationale de la ressource forestière. — *Revue forestière française*, vol. XLVII, n° 6, 1995, pp. 675-688.
- CINOTTI (B.). — Récolte de bois en France en 1992 : un nouveau recul. — *Revue forestière française*, vol. XLVI, n° 3, 1994, pp. 239-246.
- CINOTTI (B.). — Récolte de bois en France en 2002 : les effets des tempêtes de 1999 s'achèvent. — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 6, 2004, pp. 551-562.
- Commerce extérieur Bois et dérivés - Année 2004. — AGRESTE Conjoncture, n° 1/2005.
- INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL. — Estimation des prélèvements de bois dans la forêt française. Approche forestière de l'autoconsommation. — Maurin : IFN, 1994. — 92 p.

TABLEAU VIII Valeur finale des produits de l'exploitation forestière en 2003

| | Grumes exploitées en 1974 (1 000 m ³) | Grumes exploitées en 2002 (1 000 m ³) | Grumes exploitées en 2003 (1 000 m ³) | Évolution 2003/1974 (%) | Évolution 2003/2002 (%) | Grumes exploitées en 2003 (1 000 m ³ sur écorce) | Rémanents estimés en 2003 (1 000 m ³ sur écorce) | Prix moyen 2002 | Prix moyen 2003 | Unité | Évolution 2003/2002 (%) | Valeur totale (en millions d'euros HT) | Part (%) |
|---|---|---|---|-------------------------|-------------------------|---|---|-----------------|-----------------|------------------|-------------------------|--|-----------|
| GRUMES | | | | | | | | | | | | | |
| FEUILLUS | | | | | | | | | | | | | |
| Chêne à tranchage..... | 0 | 237 | 276 | | 16,9 | 276 | 19 | 378 | 368 | €/m ³ | -2,6 | 101 | |
| Chêne à sciage..... | 0 | 2 346 | 2 274 | | -3,1 | 2 274 | 159 | 86 | 92 | €/m ³ | 6,2 | 209 | |
| Total Chêne | 4 034 | 2 583 | 2 551 | -36,8 | -1,2 | 2 551 | 179 | | | | | | |
| Hêtre à déroulage..... | 0 | 136 | 173 | | 26,9 | 173 | 12 | 124 | 137 | €/m ³ | 10,9 | 24 | |
| Hêtre à sciages..... | 0 | 1 026 | 936 | | -8,8 | 936 | 65 | 62 | 55 | €/m ³ | -11,9 | 51 | |
| Total Hêtre | 2 204 | 1 162 | 1 108 | -49,7 | -4,6 | 1 108 | 78 | | | | | | |
| Noyer..... | 0 | 13 | 15 | | 11,1 | 15 | 1 | 443 | 330 | €/m ³ | -25,4 | 5 | |
| Châtaignier..... | 0 | 301 | 269 | | -10,8 | 269 | 19 | 82 | 71 | €/m ³ | -13,1 | 19 | |
| Frêne, Érable à placages..... | 0 | 16 | 18 | | 10,3 | 18 | 1 | 186 | 216 | €/m ³ | 15,9 | 4 | |
| Frêne, Érable à sciages..... | 0 | 112 | 117 | | 4,4 | 117 | 8 | 72 | 76 | €/m ³ | 6,0 | 9 | |
| Merisier et autres fruitiers à placages | 0 | 7 | 8 | | 17,7 | 8 | 1 | 385 | 336 | €/m ³ | -12,8 | 3 | |
| Merisier et autres fruitiers à sciages. | 0 | 51 | 48 | | -5,4 | 48 | 3 | 118 | 121 | €/m ³ | 2,7 | 6 | |
| Frêne, Merisier à placages..... | 0 | 24 | 27 | | 12,6 | 27 | 2 | | | €/m ³ | | | |
| Frêne, Merisier à sciages..... | 0 | 163 | 165 | | 1,3 | 165 | 12 | | | €/m ³ | | | |
| Total Frêne, Merisier | 0 | 186 | 191 | 2,8 | 2,8 | 191 | 13 | | | | | | |
| Peuplier à déroulage..... | 0 | 943 | 903 | | -4,3 | 903 | 63 | 55 | 56 | €/m ³ | 1,3 | 50 | |
| Peuplier à sciages..... | 0 | 537 | 489 | | -8,9 | 489 | 34 | 35 | 38 | €/m ³ | 7,8 | 18 | |
| Total Peuplier | 1 697 | 1 480 | 1 392 | -18,0 | -6,0 | 1 392 | 97 | | | | | | |
| Autres feuillus..... | 0 | 277 | 195 | | -29,7 | 195 | 14 | 40 | 40 | €/m ³ | 0,9 | 8 | |
| TOTAL FEUILLUS | 9 079 | 6 002 | 5 720 | -37,0 | -4,7 | 5 720 | 400 | | | | | 507 | 36 |
| CONIFÈRES | | | | | | | | | | | | | |
| Sapin, Épicéa..... | 0 | 5 526 | 5 473 | | -1,0 | 6 020 | 274 | 47 | 47 | €/m ³ | -0,4 | 258 | |
| Douglas..... | 0 | 1 819 | 1 622 | | -10,8 | 1 784 | 81 | 48 | 51 | €/m ³ | 7,1 | 83 | |
| Mélèze..... | 0 | 107 | 80 | | -25,9 | 88 | 4 | 55 | 62 | €/m ³ | 11,5 | 5 | |
| Pin maritime à placages..... | 0 | 398 | 334 | | -16,0 | 334 | 17 | 60 | 51 | €/m ³ | -15,3 | 17 | |
| Pin maritime à sciages..... | 0 | 6 128 | 5 056 | | -17,5 | 5 056 | 253 | 40 | 44 | €/m ³ | 10,0 | 222 | |
| Total Pin maritime | 0 | 6 526 | 5 390 | -17,4 | -6,2 | 5 390 | 270 | | | | | | |
| Pin sylvestre | 0 | 1 133 | 1 063 | -6,2 | -6,2 | 1 170 | 53 | 33 | 32 | €/m ³ | -4,2 | 34 | |
| Autres conifères..... | 0 | 465 | 480 | | 3,1 | 528 | 24 | 36 | 35 | €/m ³ | -1,3 | 17 | |
| TOTAL CONIFÈRES | 10 460 | 45 576 | 44 108 | -9,4 | -9,4 | 44 980 | 705 | | | | | 636 | 44 |
| TOTAL GRUMES | 19 539 | 21 579 | 19 828 | -1,5 | -8,1 | 20 700 | 1 106 | | | | | 1 143 | 80 |

MORIN (G.), LAUFER (P.). — La Consommation de bois de feu en France. — *Revue forestière française*, vol. XLIV, n° 3, 1992, pp. 255-265.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF). — La Mobilisation des bois en forêts publiques en 2003 et les prix obtenus aux grandes ventes de l'automne 2003. — *Revue forestière française*, vol. LVI, n° 1, 2004, pp. 29-45.

Récolte de bois et production sciages en 2003. — AGRESTE, Données Chiffrées IAA, n° à paraître.

TABOUREL (S.), NIEDZWIEDZ (A.). — Les comptes de la forêt : enjeux et méthodes. — IFEN, 2004. — 88 p. (Notes de méthodes n° 16).

RÉCOLTE DE BOIS EN FRANCE EN 2003 : QUAND LA REPRISE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS (Résumé)

Les conséquences directes des tempêtes de décembre 1999 s'achèvent. Après avoir retrouvé en 2002 son niveau annuel d'avant-tempête, le volume de bois commercialisé recule encore en 2003. Il s'élève à 32,8 millions de m³ (36 millions de m³ en 1999).

Par comparaison avec 1999, le volume de bois d'œuvre diminue (à 19,8 millions de m³, niveau inférieur de 11 % à celui de 1999). La récolte de bois d'industrie se réduit de 4 % (10,7 millions de m³ dont 10,2 de bois de trituration, niveau inférieur de 3 % à celui de 1999). Le bois de feu commercialisé diminue de 16 % (2,3 millions de m³).

La valeur bord de route de la récolte totale de bois peut être estimée à 1,43 milliard d'euros HT.

Par rapport à 1999, la production des scieries résineuses progresse légèrement, celle des scieries feuillues recule. Les résultats du commerce extérieur depuis 2000 montrent que notre pays a exporté sans valeur ajoutée une bonne partie de cette récolte forcée, tandis que notre déficit de valeur ajoutée se dégradait.

Les tempêtes ont souligné, voire aggravé, les faiblesses de notre secteur forestier.

2003 WOOD HARVESTS IN FRANCE – NO SIGN OF THE ANTICIPATED RECOVERY [Abstract]

The direct consequences of the December 1999 storms are coming to an end. After returning to the pre-storm annual level in 2002, volumes of wood sold dropped once more in 2003, coming to 32.8 million m³ (36 million m³ in 1999).

Compared to 1999, timber volumes have decreased (to 19.8 million m³, i.e., 11 % less than in 1999). Industrial roundwood harvests dropped by 4 % (10.7 million m³, of which 10.2 were pulpwood, a 3 % decrease compared to 1999). Sales of firewood declined by 16 % (2.3 million m³).

The roadside value of the total wood harvest is estimated to be 1.43 billion euros before tax.

Compared to 1999, production from softwood sawmills has increased slightly, while hardwood sawmill product has declined. Foreign trade figures since 2000 show that our country has been exporting a large portion of this forced harvest with no value added, while our deficit in added value deteriorated.

The storms underscored and may have exacerbated the weaknesses of our forestry sector.
